



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 3 HIJJA 1436 (17 SEPTEMBRE 2015)

*

I- Le conseil du gouvernement a examiné les projets de textes et l'accord international suivants :

Projet de loi :

➤ **Projet de loi n° 48-15** relative à la régulation du secteur de l'électricité.

Approuvé sous réserve de tenir compte des observations soulevées après leur examen.

Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2-15-716** modifiant le dahir n° 1-59-351 du 1er jourmada II 1379 (2 décembre 1959) relatif à la division administrative du Royaume.

Approuvé.

2. **Projet de décret n° 2-15-625** modifiant le décret n° 2-00-895 du 6 kaâda 1421 (31 janvier 2001) pris pour l'application des articles 17 et 19 de la loi-cadre n° 18-95 formant charte de l'investissement.

Approuvé.

3. **Projet de décret n° 2-15-559** portant délégation de pouvoirs au ministre de l'emploi et des affaires sociales.

Approuvé.

Accord international :

➤ **Accord** de coopération en matière de pêches maritimes et d'aquaculture entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Sénégal, fait à Dakar le 25 mai 2015.

- **Projet de loi n° 57-15** portant approbation de l'accord mentionné ci-dessus.

Approuvés.

III. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nominations aux fonctions supérieures suivantes :

1. L'inspecteur général du ministère de l'habitat et de la politique de la ville ;
2. l'inspecteur général du ministère de l'industrie, du commerce, de l'investissement et de l'économie numérique ;
3. la directrice des ressources humaines au ministère de la jeunesse et des sports ;
4. le directeur de la promotion de l'économie sociale au ministère de l'artisanat, de l'économie sociale et solidaire.